

DÉLIBÉRATION 13/2024

SYNDICAT MIXTE AUTOROUTE NUMÉRIQUE A75

Le 11/12/2024 à 11h00, s'est tenu sans condition de quorum dans les locaux de l'Hôtel du Département de la Lozère, le comité syndical du Syndicat Mixte Autoroute Numérique A75, régulièrement convoqué par lettre en date du 9/12/2024, le quorum n'ayant pas pu être atteint lors de la réunion du 9/12/2024.

Membres en exercice : 8

Participants à la réunion : 2

Étaient présents :

- Monsieur Denis BERTRAND représentant du Département de la Lozère
- Monsieur Jean-Jacques MONLOUBOU représentant du Département du Cantal,

Étaient absent(e)s :

- Monsieur Michel SAUVADE représentant du Département du Puy de Dôme,
- Madame Claudine VASSAS-MEJRI représentante du Département de l'Hérault,
- Monsieur Sébastien DAVID représentant du Département de l'Aveyron,
- Madame Aurélie MAILLOLS représentante de la Région Occitanie,
- Monsieur Bernard BASTIDE représentant de la Région Occitanie,
- Madame Christelle MICHEL DELEAGE représentante du Département de la Haute-Loire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les statuts du Syndicat mixte Autoroute numérique A75,

OBJET : Débat sur les Orientations Budgétaires 2025

Le Président indique au Comité syndical qu'il est nécessaire de procéder au débat sur les Orientations Budgétaires 2025.

Après la présentation par le Président du rapport sur les orientations budgétaires 2025 joint en annexe, le comité syndical prend acte de la tenue du débat sur les orientations budgétaires 2025.

A Mende, le 11/12/2024
Le Président du Syndicat Mixte
Autoroute Numérique A75
Denis BERTRAND



Syndicat Mixte Autoroute Numérique A75

Débat sur les orientations budgétaires 2025

REÇU A LA PRÉFECTURE
DE LA LOZÈRE
17 DEC. 2024
BUREAU DE COORDINATION

Le Syndicat Mixte Autoroute Numérique A75 a pour compétence la mise en place le long de l'autoroute A75 de sous-fourreaux dans l'un des fourreaux libres de l'A75 pour y faire passer un câble de 72 paires de fibres optiques de 342 km de long, cette opération a eu lieu dans le cadre d'un marché de travaux pour la construction en 2007-2008.

Une Délégation de Service Public pour l'exploitation et la commercialisation d'une infrastructure optique le long de l'A75 a été mise en place pour son exploitation, cette dernière a été renouvelée en 2020 et attribuée à une filiale de Covage, rachetée depuis par XPFibre.

Les orientations budgétaires pour l'année 2025, sont les suivantes :

Section de Fonctionnement

Dépenses		Recettes	
611 Prestation de service (Mission de contrôle de la DSP)	230 000,00 €	002 Résultat de fonctionnement reporté	484 698,77 €
613 Locations (Paiement des redevances d'occupation du domaine public autoroutier)	150 000,00 €		
615231 Entretien, réparations voiries	162 145,52 €	70688 Autres prestations de services (Redevance versée par le délégataire A75 Networks)	140 481,55 €
6156 Mainténances (Maintenance pour le Logiciel comptable)	8 000,00 €	Chapitre 042	
6161 Assurances Multirisques	7 000,00 €	777 Quote-part subvention investissement transférable au compte de résultat	1034,80 €
623 Publicités, publications, relations publiques	3 000,00 €		
6234 Réceptions	4 000,00 €		
62878 Remboursements Frais à des tiers (Remboursement des mises à disposition de personnel et de frais de structure au Département de la Lozère)	20 000,00 €		
65888 Autres charges de gestion courante	40 000,00 €		
Chapitre 042			
6811 Dotations aux amortissements	2 069,60 €		
TOTAL	626 215,12 €	TOTAL	626 215,12 €

La mise à disposition de personnel représente 3 agents de la Direction Adjointe du Numérique mis à disposition partielle du Syndicat Mixte afin de correspondre au travail réalisé dans ce cadre, à hauteur de 8 % d'un équivalent temps plein.

Section d'Investissement

Dépenses		Recettes	
139172 Sub transférables au compte de résultat FEDER	1 034,80 €	001 Solde d'exécution section d'investissement	127 322,42 €
2315 Installation matériel et outillage	128 357,22 €		
		2805 Concessions et droits similaires, brevets, licences, droits et valeurs similaires	2 069,60 €
TOTAL	129 392,02 €		129 392,02 €

À noter que le Syndicat Mixte Autoroute Numérique A75 n'a aucune dette et que sous réserves des ajustements qui pourraient être faits à l'occasion du Budget Primitif 2025 il ne devrait pas être nécessaire de procéder à un appel de fonds des collectivités membres du syndicat.

REÇU A LA PREFECTURE
DE LA LOZERE

17 DEC. 2024

BUREAU DU SYNDICAT MIXTE
Autoroute Numérique A75



Le Président du Syndicat Mixte
Autoroute Numérique A75,
Denis BERTRAND